

LES
FRUITS
DE LA **PASSION** *crèche
parentale*

Projet d'établissement

. Mars 2023 .

Table des matières

Bienvenue à la crèche parentale Les Fruits de la Passion	4
Le projet d'accueil	4
1.1 Prestations d'accueil proposées (durées et rythmes d'accueil)	4
1.2 Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique	5
1.3 Description des compétences professionnelles mobilisées	5
L'équipe des salarié.e.s	5
Les intervenant.e.s extérieur.e.s	6
Notre projet associatif	7
2.1 Des valeurs partagées entre parents et professionnel.le.s de la crèche	7
La place du parent	7
La coopération entre adultes	7
Un lieu de vie convivial et à la dimension des enfants	7
Une démarche écoresponsable	8
Vers une éducation non genrée	8
2.2 Quarante ans d'expérience	8
Rapide historique des crèches parentales	8
Historique de la crèche parentale Les Fruits de la Passion	9
Nouveaux locaux pour un nouveau départ... ou presque	9
Votre enfant à la crèche	10
3.1 Le projet éducatif et les moyens pédagogiques	10
Respecter la sensibilité et l'individualité de l'enfant	10
Favoriser l'éveil et la socialisation du jeune enfant	11
Créer et entretenir un climat favorable à l'épanouissement de la petite enfance	13
3.2 L'arrivée à la crèche – la période de familiarisation	13
La première étape	14
La deuxième étape	14
3.3 Une journée à la crèche	15
L'accueil du matin : retrouver la crèche et se séparer	15
Pour les plus jeunes, une prise en charge très individualisée	15
La vie collective des plus grands	16
Les retrouvailles	16
Parents à la crèche parentale : notre projet associatif	17

4.1 Les permanences	17
4.2 La circulation des informations	18
4.3 Organisation associative	19
Les salarié.e.s	19
Missions de parents : le poste	19
Assemblée générale et conseils d'administration	20
4.4 Relations parents - professionnel.le.s	20
Conclusion	21
Projet social	22
5.1 Les modalités d'intégration de la crèche parentale dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs	22
Nombres d'enfants et de places d'accueil dans l'environnement de la crèche	22
Profil social des familles dans l'environnement de la crèche	23
Localisation de la crèche parentale	23
5.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement	24
Les permanences	25
La gestion d'un poste de l'association	25
Les réunions mensuelles	25
5.3 Les actions de soutien à la parentalité	26
Les parents : premiers éducateurs de l'enfant	26
Les actions de soutien à la parentalité mises en place	27
5.4 L'accueil de la diversité socio-culturelle des familles au sein de la crèche	27
Une ouverture citoyenne	27
La diversité, source de richesse	28
Une démarche proactive	28
La solidarité encouragée entre les familles	29
5.5 La démarche écoresponsable de notre crèche parentale	30
Le bâtiment de la crèche	30
Une démarche écoresponsable dans les achats	30
Une alimentation saine et locale	31
Un engagement à la réduction des déchets	31
Un éveil des enfants à l'écoresponsabilité	31
ANNEXES	32
Annexe 1 - Le guide des nouvelles familles	32
Annexe 2 - Circulation des informations	36
Annexe 3 - Liste des postes parents	38

Bienvenue à la crèche parentale Les Fruits de la Passion

Votre enfant est inscrit à la crèche “Les Fruits de la Passion”. Ainsi vous vous êtes associé.e.s à d’autres parents pour offrir à votre enfant un lieu de vie riche et maintenant vous êtes membres de l’association qui gère cette crèche. C’est une aventure collective qui commence pour vous et votre enfant.

Cette crèche parentale n’est pas seulement un lieu de garde, mais aussi un espace de vie où votre enfant s’éveillera à la vie de groupe avec ses plaisirs et ses contraintes, ses richesses et ses règles.

La présence des parents dans cette structure joue un rôle important dans le quotidien de la crèche et dans son organisation. Les professionnel.le.s éducateur.rice.s travaillent en réel partenariat avec les familles.

Le projet d'accueil

1.1 Prestations d'accueil proposées (durées et rythmes d'accueil)

L’association fournit une prestation d’accueil pour les enfants de 2 mois à 4 ans. Cet accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l’avance et sont récurrents. L’accueil est occasionnel lorsque les besoins sont connus à l’avance, sont ponctuels et non récurrents. L’accueil est exceptionnel ou d’urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent être anticipés sous condition de place disponible.

La capacité d’accueil est de 18 enfants équivalent temps plein. L’établissement peut accueillir ponctuellement jusqu’à 20 enfants. L’association peut accueillir des enfants porteurs de handicap avec la mise en place d’un Projet d’Accueil Individualisé (PAI) en lien avec le.la référent.e santé et accueil inclusif de la crèche. La crèche est ouverte à tous les enfants sans condition d’activité professionnelle des parents.

L’établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45.

Les enfants sont accueillis de 8h00 à 18h30.

Les 15 minutes avant et après l’accueil sont réservées à l’équipe éducative pour l’installation, le rangement de la crèche.

L’établissement est fermé le week-end et les jours fériés.

Le calendrier de fermeture de la crèche (jours fériés, ponts et fermetures annuelles d'été et d'hiver) est fixé en octobre pour l'année suivante. De manière générale, la crèche ferme trois semaines en août et une semaine entre Noël et le Nouvel An.

1.2 Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique

L'accueil pour tous est un droit fondamental pour l'enfant. Chaque enfant, quels que soient son environnement, ses besoins, ses différences et ses potentiels doit pouvoir être accueilli à la crèche. Cet accueil se construit ensemble : enfants, parents, professionnel.les.

Un projet d'accueil personnalisé (PAP) ou individualisé (PAI) permet de préparer et d'adapter l'environnement aux besoins de l'enfant. Ce projet d'accueil est construit en partenariat avec le.la référent.e "Santé et accueil inclusif" de la crèche à partir des connaissances des parents et des partenaires de soins afin que l'équipe puisse accompagner l'enfant au mieux. Les réponses apportées sont régulièrement évaluées ce qui peut faire évoluer le projet d'accueil.

Si besoin, en accord avec les parents de l'enfant et l'équipe de professionnel.les de la crèche, des professionnel.le.s paramédicaux extérieurs à la structure peuvent intervenir sur place dans les locaux de la crèche auprès de l'enfant pour un soin ou une séance de kinésithérapie par exemple.

Les locaux de la crèche répondent, conformément à la législation, aux normes PMR et l'ensemble de la crèche est situé au rez de chaussée, sur un seul niveau, avec accès de plain-pied à l'espace extérieur privatif.

1.3 Description des compétences professionnelles mobilisées

L'équipe des salarié.e.s

Afin de fournir un accueil de qualité aux enfants, l'association emploie un certain nombre de professionnel.le.s. Le dialogue entre parents et professionnel.le.s est l'une des clés du bon fonctionnement de la structure et de l'association.

L'équipe salariée est composée de :

- **3 éducatrices de jeunes enfants (EJE) et 2 auxiliaires petite enfance** (une personne titulaire du CAP petite enfance et une personne titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture)

Leur rôle est d'assurer l'accueil des enfants dans l'établissement, de veiller à leur épanouissement. Il.elle.s répondent aux besoins de sommeil, d'alimentation et de soin corporel de chaque enfant, tout en veillant à l'application de la pédagogie propre aux jeunes enfants au sein de la crèche.

Les professionnel.le.s partagent le vécu de l'enfant au retour de ses parents dans un souci de transparence éducative et de co-éducation.

Il.elle.s peuvent organiser des projets éducatifs, des sorties hors des locaux de la crèche en respectant les conditions de sécurité prévues dans le règlement de fonctionnement. Les membres de l'équipe éducative sont présent.e.s lors des réunions mensuelles et de l'assemblée générale annuelle. Au cours de ces réunions, il.elle.s peuvent être amené.e.s à animer un temps de discussion dans le domaine de l'éducation des jeunes enfants.

- **1 cuisinier** (temps partiel)
- **1 agent technique d'entretien** (temps partiel)

Les intervenant.e.s extérieur.e.s

La crèche emploie 3 intervenant.e.s extérieur.e.s :

- **un.e comptable** à temps partiel par le biais d'un groupement d'employeurs depuis 2009.
- **un.e référent.e santé accueil inclusif** qui assure au sein de la crèche des missions d'informations, de sensibilisation et de conseils en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques. Il.elle intervient au minimum à raison de 20 heures annuelles dont 4 heures par trimestre.
- **un.e psychologue** chargé.e d'animer les séances d'analyse des pratiques professionnelles pour les membres de l'équipe éducative.

Ces séances ont lieu le soir, après la fermeture de la crèche, en dehors de la présence des enfants à raison de 3 séances de 2 heures par an. Si l'équipe de professionnel.le.s et/ou le gestionnaire de la crèche en ressentent le besoin, des séances supplémentaires peuvent être organisées. Elles sont animées par un.e professionnel.le qualifié.e, intervenant extérieur.

L'ensemble des participant.e.s s'engage à respecter la confidentialité des échanges.

Concernant la formation des salarié.e.s, un plan de développement des compétences est établi chaque année. Il résulte d'une réunion entre chaque salarié.e de la crèche et le parent responsable du poste Formation. Ce plan et donc les formations qui en découlent sont mises en place selon les besoins évoqués pendant cette réunion. Ces besoins sont également discutés en CA.

Notre projet associatif

Les objectifs de l'association « Les Fruits de la Passion » sont les suivants :

- accueillir des jeunes enfants en prenant en compte leur individualité et en favorisant leur épanouissement ;
- réfléchir sur l'éducation et accompagner les parents dans leurs tâches éducatives grâce aux divers échanges entre adultes (professionnel.le.s et parents) ;
- donner aux parents la possibilité d'être à la fois proches de ce que vit leur enfant et actifs dans la gestion globale de la crèche et dans ses orientations éducatives.

2.1 Des valeurs partagées entre parents et professionnel.le.s de la crèche

L'importance accordée à la petite enfance comme temps de construction de la personnalité de l'enfant. Le lieu d'accueil doit favoriser l'épanouissement de l'enfant et le développement de son autonomie.

A ce titre, **le respect de chaque enfant** – rythme, activités, sommeil, expression, sentiments, alimentation, éveil, besoins particuliers – **est essentiel**.

Nous souhaitons que les activités qui lui sont proposées contribuent à développer un sentiment de confiance et d'estime de soi, la reconnaissance et le respect des autres, sa curiosité et son imagination, son désir de découvrir et d'apprendre.

La place du parent

Il est reconnu dans son rôle de premier éducateur, et la crèche peut l'accompagner dans son propre cheminement. Sa présence au sein de la crèche rappelle que l'enfant n'est pas un individu isolé mais qu'il s'inscrit dans un nid culturel, différent d'une famille à l'autre. Cette reconnaissance s'accompagne d'une implication forte des parents, qui donnent bénévolement de leur temps pour garantir le bon fonctionnement de la crèche.

La coopération entre adultes

La crèche repose sur une organisation collective soutenue par l'implication des parents et la collaboration étroite entre parents et professionnel.le.s. Ce mode de fonctionnement nécessite une **participation active** de tous les parents, un engagement des salarié.e.s, et se traduit par une coopération à trois niveaux : entre parents et professionnel.le.s, mais

aussi entre parents (fonctionnement démocratique et solidarité) et entre professionnel.le.s (esprit d'équipe).

Un lieu de vie convivial et à la dimension des enfants

La crèche est avant tout un lieu où l'échange, la participation, le respect, l'ouverture, la recherche de confiance mutuelle, de collectif, ont un sens. C'est un lieu d'accueil "à taille humaine", transition entre la cellule familiale et la vie en société. Les parents accompagnent leurs enfants dans leur première socialisation et se sentent accompagnés dans leur rôle éducatif par les professionnel.le.s et les autres parents. La crèche est aussi ouverte sur son environnement (sorties, partenariats, accueil de stagiaires).

Une démarche écoresponsable

En tant que lieu d'accueil de la petite enfance, la crèche est sensible aux préoccupations environnementales pour le respect des générations futures. Elle cherche à limiter son impact sur l'environnement en s'approvisionnant quand elle le peut auprès de fournisseurs locaux et/ou bio (pour l'alimentation, les produits d'hygiène et d'entretien), en limitant ses déchets (utilisation de gants et langes lavables, composteur...) et en sensibilisant les enfants au quotidien (bac de plantes, mini camp à la ferme...).

Vers une éducation non genrée

A la crèche Les Fruits de la Passion nous réfléchissons depuis plusieurs années aux stéréotypes de genre.

Nous sommes convaincus que:

- Les stéréotypes de genre sont discriminatoires car ils limitent le champ des possibles dans les parcours individuels
- Les stéréotypes de genres sont présents dès la petite enfance
- Les stéréotypes de genres peuvent passer inaperçus mais être néanmoins bien présents dans des paroles, gestes, postures professionnelles et parentales souvent d'une manière inconsciente
- Pour les faire disparaître, une démarche volontariste est nécessaire de la part de tous les acteurs qui gravitent autour de l'enfant : parents et professionnel.le.s

Quelques exemple de démarches déjà mises en place à la crèche :

- Le thème est abordé régulièrement en réunion parents/professionnel.le.s avec pour objectif de sensibiliser l'ensemble des intervenant.e.s, parents et professionnel.le.s
- L'absence de stéréotype de genre est un critère de choix dans toute nouvelle acquisition ou emprunt de matériel pédagogique (livres, jouets, ...)
- La formation des professionnel.le.s et parents qui le souhaitent par une intervenante extérieure

2.2 Quarante ans d'expérience

Rapide historique des crèches parentales

Les crèches parentales trouvent leur origine dans le mouvement communautaire de mai 1968. Elles manifestent alors une alternative à la fois politique et culturelle vis-à-vis du pouvoir de l'État. A la fin des années 1980, ce service ne s'organise plus uniquement en opposition à une institution mais aussi en réponse à un manque patent de modes d'accueil de la petite enfance, suite à l'évolution des conditions économiques et sociales et notamment du travail plus généralisé des femmes.

En 1981, à la suite d'une étude recensant la diversité des modes de garde, les crèches parentales sont reconnues par l'État comme « modes de garde innovants de la petite enfance » (circulaire du 24.08.81).

Aujourd'hui les crèches parentales sont totalement intégrées aux textes régissant le fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant.

Historique de la crèche parentale Les Fruits de la Passion

La crèche parentale « Les Fruits de la Passion » est née en 1980 sous l'impulsion d'un groupe de parents en réaction aux crèches collectives traditionnelles qui ne correspondaient pas à leurs orientations éducatives. Après une période d'accueil chez un parent, elle s'installe dans une maison au **9 rue St Vincent Ferrier**, louée à un particulier. A son début pendant deux ans, l'association n'emploie pas de professionnel.le de la petite enfance : les parents s'organisent entre eux pour assurer l'accueil des enfants avec une salariée à mi-temps.

En 1982, la crèche obtient l'agrément de la DDASS pour l'accueil de 14 enfants sous condition d'embaucher un.e professionnel.le de la Petite Enfance.

Les parents effectuent des permanences et consacrent beaucoup de leur temps pour la bonne marche de la crèche.

En 1989, ils se déchargent de l'entretien des locaux en employant un.e agent.e d'entretien.

En 1990, l'employée de collectivité quitte la crèche et une seconde éducatrice est recrutée.

De janvier 1995 à septembre 1997, la crèche a dû faire face à une baisse d'inscriptions importantes. L'association et son personnel se questionnent et s'organisent pour donner un nouveau souffle aux « Fruits de la Passion ». De cette réflexion commune naît notamment le choix de proposer plus de possibilités d'accueil en temps partiels.

En 2002, une troisième éducatrice est recrutée suite à la mise place des 35 heures. En parallèle, le nombre de personnes en contrats aidés est réduit.

En 2005, les parents sont amenés à diminuer leur implication au niveau des repas, tout en

se mettant en conformité avec la nouvelle réglementation PSU. Un cuisinier est embauché pour la préparation des repas des plus grands et des adultes, puis plus tard des tout-petits.

En 2019, la création d'un poste d'auxiliaire petite enfance vient remplacer le précédent contrat aidé.

En 2021, une seconde auxiliaire petite enfance vient renforcer les effectifs de la crèche en prévision du déménagement.

Nouveau locaux pour un nouveau départ... ou presque

Après des années de bons et loyaux services, il est temps de quitter cette petite maison-crèche pour de nouveaux locaux plus spacieux et lumineux. Au printemps 2022, la crèche déménage dans des locaux situés 10, rue de Buféron.

L'équipe a à cœur de transmettre cette ambiance cosy, chaleureuse au sein du nouvel établissement.

Votre enfant à la crèche

Le **projet éducatif** est le fruit des réflexions et des valeurs partagées par les groupes successifs de parents et de professionnel.le.s. Il comprend les grandes orientations éducatives de la structure d'accueil. Il donne un sens à ce que peuvent vivre ensemble les enfants et les adultes dans ce lieu. C'est une référence sur laquelle professionnel.le.s et parents s'appuient pour s'accorder sur les manières d'être et de concevoir les interventions avec et pour les enfants.

3.1 Le projet éducatif et les moyens pédagogiques

Respecter la sensibilité et l'individualité de l'enfant

Le bien-être de l'enfant est notre principale préoccupation

Nous y sommes attentifs par l'observation de son comportement, l'écoute et l'interprétation de son langage verbal ou non verbal.

Si l'enfant a un doudou, nous le considérons comme étant sa propriété. Nous l'invitons parfois à le ranger dans des pochettes accessibles. La tétine peut accompagner l'enfant pendant son sommeil et dans les besoins de réconfort.

Chaque enfant a son propre rythme de croissance et donc ses propres besoins

Nous choisissons, dans la mesure du possible, de répartir les enfants en groupes constitués non pas en fonction de leur âge, mais en fonction de leur intérêt commun (sommeil, activités).

Le sommeil des jeunes enfants en collectivité est une de nos préoccupations

permanentes. C'est une gestion quotidienne qui tient compte à la fois : de la sensibilité de chaque enfant au bruit, à la lumière et à l'intrusion de l'adulte dans la pièce ; de leur plus ou moins grande autonomie pour s'endormir ; de leur période de refus d'être seul dans leur lit ; de leur rythme et durée de sommeil ; etc. S'il y a une difficulté, nous prenons soin de dialoguer avec les parents afin de trouver des solutions.

L'épanouissement de l'enfant passe par sa liberté d'expression et de mouvement

Nous sommes attentifs à l'expression de son vouloir être grand ou petit, actif ou passif. Quand il pleure, réclame de l'attention, nous cherchons avant tout à bien décoder ce qu'il veut nous dire, ce qu'il cherche à obtenir ou à faire. Nous l'invitons à entrer en communication avec nous.

Il faut du temps à l'enfant pour développer la précision de ses gestes, la maîtrise de ses déplacements, la compréhension de ce qui se passe pour lui. Sa vie intérieure, son imagination, sa confiance en lui se construisent tout au long de ses acquisitions.

Nous tendons à refuser d'imposer aux enfants des situations qu'ils ne maîtrisent pas physiquement ou psychologiquement. Par exemple, nous laissons les bébés trouver par eux-mêmes la force, la souplesse et le plaisir de la position assise ou de la marche tout en étant attentif.ve.s et présent.e.s dans leurs expérimentations.

De même, l'acquisition du contrôle sphinctérien est une étape naturelle dans la vie de l'enfant liée à une certaine maturité physique et psychique. Pendant la préparation à la sieste collective, nous créons un espace et un temps où les enfants expérimentent spontanément et à leur propre rythme tout ce qui « tourne autour du pot ».

Quand nous observons des signes qui nous font penser que l'enfant est prêt à quitter ses couches, nous échangeons avec les parents pour rechercher ensemble comment l'accompagner au mieux sur le chemin de l'autonomie.

Le jeune enfant passe par des périodes où il est plus sensible à une acquisition : il peut être vulnérable ou excessif dans ses comportements. Ce sont des étapes obligées qui lui permettent de réellement grandir et d'atteindre une maîtrise profonde de la situation.

Nous pensons que, derrière l'opposition des jeunes enfants, il y a le désir d'affirmation, autrement dit de confrontation avec son entourage pour y faire sa place et en comprendre les règles de vie. Les « non » exprimés en paroles ou en gestes par l'enfant font donc l'objet d'une attention privilégiée des adultes qui s'efforcent de guider et valoriser l'enfant dans son désir de grandir.

Respecter l'enfant c'est aussi ne pas lui faire croire qu'il peut tout décider. Les interdits sont nécessaires pour freiner les instincts et construire une personnalité capable de s'adapter à son environnement.

Nous pensons que la frustration est quelque chose que l'enfant apprend à connaître progressivement et d'autant plus facilement qu'elle ne va pas à l'encontre de son appétit de vie et de recherche. Quotidiennement nous l'aidons à prendre conscience du danger,

de la présence de l'autre, des règles de la vie collective.

Favoriser l'éveil et la socialisation du jeune enfant

La crèche est un lieu riche pour apprendre, comprendre, rigoler, crier, écouter ... Tous les moments peuvent représenter une stimulation pour le jeune enfant : aussi bien dans les activités dites d'éveil que dans les activités plus quotidiennes (repas, activités libres, ...).

Pour les plus grands, une journée à la crèche est rythmée par les moments collectifs du repas et de la sieste. Ce rythme collectif imposé fait partie intégrante de son éveil. Nous veillons par ailleurs à préserver, à côté des temps d'éveil plus collectifs, des temps où l'enfant est plus libre de son activité.

Les plus petits ont chacun leur rythme propre que nous respectons au maximum.

L'enfant a besoin d'espace d'expérimentation pour acquérir son autonomie. La fonction de l'adulte est de l'accompagner dans ses découvertes, de l'aider dans ses difficultés, de le soutenir dans ses efforts et de l'encourager dans ses progrès.

Par exemple, pendant les repas, nous laissons le tout-petit toucher les aliments et connaître tranquillement leur consistance avant d'apprendre à manger seul. Dès qu'il cherche à se servir d'une cuillère, nous lui en proposons une tout en l'accompagnant avec une autre. Malgré ses maladresses, nous le soutenons dans son plaisir à manger par lui-même. Quand l'enfant grandit, les repas pris en commun sont des temps forts de socialisation et d'éveil au goût.

Les adultes encadrants, assis à la table des enfants, mangent avec eux. Ils constituent des repères qui permettent à l'enfant d'imiter les gestes...

L'enfant est spontanément curieux. De ce fait, l'adulte peut cultiver cette curiosité et par là même éveiller l'intelligence de l'enfant. Cette dernière est d'autant plus stimulée que sont expliquées à l'enfant les choses qui se passent autour de lui et en lui.

L'attention que nous portons à l'enfant n'est pas nécessairement centrée sur le résultat de son activité, mais bien plus sur son désir de faire seul, d'écouter, d'observer, sur son envie de découvrir, de créer, de s'exprimer.

Nous cherchons aussi à faire découvrir aux enfants, avec tous leurs sens, le monde qui les entoure. Nous leur proposons des matières à manipuler, des situations et activités variées en partageant un moment de plaisir avec eux. Nous restons attentifs à leurs réactions et nous leur parlons des phénomènes qu'ils rencontrent, des détails qui les interrogent. Lorsque nous lançons un temps d'éveil, nous tenons à ce que chacun des enfants trouve un sens à ce qui lui est proposé.

Plus l'enfant se sent en sécurité, plus il peut avoir envie d'aller vers l'autre, de jouer parmi et avec les copains, de chercher leur compagnie.

Le matin, chaque enfant bénéficie de l'attention individualisée et bienveillante de l'équipe puis il intègre progressivement le groupe selon ses envies et ses affinités. Nous observons

avec intérêt leurs interactions, leurs jeux collectifs et leurs complicités.

En vivant avec les autres, le jeune enfant réalise qu'il n'est pas le centre du monde. Il apprend à partager, à attendre son tour, à se confronter à l'autre : c'est une initiation à la vie en collectivité.

Face à des gestes ou comportements parfois inappropriés d'un enfant envers un autre (bousculer, taper ou mordre), nous intervenons non pas en le culpabilisant dans son élan vers l'autre, mais plutôt pour lui indiquer des façons de faire plus adaptées notamment en l'invitant à utiliser les mots pour le dire.

Parce que chaque enfant a besoin d'éveil et de socialisation, la crèche peut accueillir des enfants ayant des besoins particuliers.

La mixité et l'inclusion permettent alors à tous de s'enrichir mutuellement et de participer à l'élaboration d'une société où chacun a sa place.

La crèche n'est qu'une étape dans la vie de l'enfant. L'univers de l'école qui l'attend par la suite nécessite qu'il se sente prêt et autonome pour assumer cette vie collective plus intense, des temps d'éveil plus imposés.

Nous insistons sur des rituels pour le départ définitif de l'enfant : visite de sa future école avec quelques copains de crèche, fête organisée lors de son dernier jour à la crèche pour accompagner ce changement important dans la vie de l'enfant.

Créer et entretenir un climat favorable à l'épanouissement de la petite enfance

Le jeune enfant peut être vite dispersé. Or il y a souvent beaucoup d'allers et venues d'adultes dans la crèche. Ceux-ci ne doivent pas perturber l'ambiance et les activités ou relations encadrants-enfants(s) ou enfant(s)-enfant(s) en cours. Il est en effet nécessaire de préserver une certaine stabilité, une ambiance apaisée et une continuité dans l'univers des enfants.

Par exemple, au cours des repas, un adulte est référent à la table des enfants, ce qui permet de préserver un climat tranquille, sécurisant et convivial ; d'autres adultes l'épaulent pour lui éviter des déplacements.

D'une manière générale, nous encourageons les adultes à être discrets et à veiller à s'écarter du groupe d'enfants s'il y a besoin de discussions inter-adultes.

La spontanéité dans les propositions d'animation peut avoir un impact dans la vie de l'enfant car ce dernier bénéficie du plaisir de celui qui transmet, qui apporte.

A la crèche, nous considérons que chaque adulte (parent ou salarié.e) a sa place auprès du groupe d'enfants : il s'établit une relation qui se construit au fil du temps passé ensemble. L'initiative des parents permet par exemple aux enfants de découvrir un jeu autrement qu'avec des personnes plus familières.

Pour maintenir un climat favorable autour des enfants, il est important de rechercher la convivialité entre adultes dans ce lieu de vie qu'est la crèche.

La confrontation de différentes conceptions entre adultes, notamment dans le partage du quotidien, est inévitable mais enrichissante : il peut en résulter une réflexion et une évolution dans nos méthodes éducatives, une relativisation de nos manières d'être et de faire, et un assouplissement dans nos attitudes.

La cohésion du groupe d'adultes, le type de communication qui s'instaure dans ce milieu de vie et toute l'organisation qui règne autour des enfants ont un impact sur l'épanouissement de ces derniers.

Le savoir-vivre ensemble est toujours en effervescence dans notre crèche parentale : chacun.e est à la recherche d'un meilleur confort dans ce lieu de travail. C'est pourquoi tout changement de fonctionnement ou d'habitudes concernant l'association fait l'objet de négociations entre adultes.

3.2 L'arrivée à la crèche – la période de familiarisation

A l'arrivée à la crèche, la période de familiarisation est absolument nécessaire pour l'enfant et pour les parents. Elle correspond à des instants précieux qui permettent à chacun.e d'appréhender au mieux la séparation prochaine (et celles qui suivront d'être intimement liés l'un à l'autre.

On distingue deux étapes dans cette période de familiarisation :

La première étape

Elle est d'une semaine minimum. C'est l'étape où parents et enfant se familiarisent, **sans se quitter**, à l'ambiance de la crèche. Ils font connaissance ensemble avec les adultes encadrants. Petit à petit un lien se crée entre l'enfant et ces nouvelles figures référentes. Ce lien va le soutenir par la suite.

Voici quelques suggestions pour vous accompagner pendant cette première étape :

- *Observez la curiosité et l'éventuel sentiment d'inquiétude de votre enfant. Cette attention que vous lui portez favorise ses envies de découvertes.*
- *Remarquez comment progresse sa confiance en lui et son sentiment de sécurité. Le bébé, dans cette rencontre, peut d'abord rester "accroché" au regard de son parent, puis oser fixer par moment le nouveau visage, et ainsi alterner entre les deux. Plus grand, il peut se mettre à explorer tout seul, puis revient vers vous pour être sûr de ne pas avoir été oublié.*
- *Entrez en relation avec les professionnel.le.s et les autres adultes qui fréquentent ce lieu. Faites-leur connaître votre enfant, ses goûts, ses habitudes. Par l'observation et les échanges, les professionnel.le.s vont s'imprégner de vos*

manières de faire, de communiquer avec votre enfant, de le porter. Tout cela sera très précieux quand ils.elles vous relayeront.

- *Pendant cette première semaine, vous pouvez apporter le repas de votre enfant si cela est souhaitable ou nécessaire.*
- *Apportez couverture ou turbulette pour la sieste. C'est vous qui par la suite serez chargés de leur entretien.*
- *Pensez à son jouet préféré, son doudou ou quelque chose de la maison qui l'accompagnera lors des séparations futures.*

La deuxième étape

Elle se déroule sur 1 semaine environ. Elle correspond à la séparation progressive entre enfant et parent.

En concertation avec la.le professionnel.le, le parent est, dans un premier temps, invité à moins intervenir auprès de son enfant afin de laisser la.le professionnel.le être plus en relation avec lui.

Dans un deuxième temps, la séparation peut commencer par un simple éloignement physique. Puis le parent va s'absenter pour des durées de plus en plus longues. Tout cela s'organise en fonction des ressentis des adultes et des réactions de l'enfant. Le départ du parent sera toujours signifié et expliqué à l'enfant.

Cette période marque l'entrée effective de votre enfant à la crèche.

C'est le début des permanences pour vous. Vous serez officiellement intégré à l'équipe d'encadrants une fois par semaine (ou moins selon votre engagement). Voir le chapitre sur les permanences.

Durant les permanences, votre enfant va vous voir vous occuper d'autres enfants. C'est une situation étrange pour lui. Il va progressivement apprendre à partager votre attention.

3.3 Une journée à la crèche

La prise en charge de votre enfant dans la journée se fait par des personnes référentes. Le.la référent.e est responsable d'un groupe sur une demi-journée. Chaque référent.e travaille alternativement avec le groupe des petits et le groupe des grands, ce qui permet à tou.te.s les référent.e.s une bonne connaissance de chaque enfant.

L'accueil du matin : retrouver la crèche et se séparer

La plupart des enfants arrivent de manière échelonnée. C'est le temps de la séparation. Nous considérons que ce moment est précieux pour l'enfant comme pour son parent. L'adulte accueillant les accompagne avec empathie. C'est aussi le moment des retrouvailles avec l'univers de la crèche. Ce moment d'accueil se construit le plus souvent autour de jeux libres, de lectures d'histoires. Grands et petits sont alors fréquemment réunis.

Votre enfant a besoin de sentir le relais entre les adultes qui le prennent en charge (c'est-à-dire le relais entre vous et la personne référente). Au moment où vous devez vous séparer de votre enfant, allez vers la personne référente concernée et transmettez-lui les informations que vous jugez importantes. N'oubliez pas que vous devez signifier clairement à votre enfant que vous partez pour qu'il intègre bien votre départ.

A votre arrivée, pensez à noter sur le cahier de votre enfant les informations nécessaires pour l'adulte référent (sommeil, dernier biberon, humeur du jour, prise de médicament à la maison...).

Pour les plus jeunes, une prise en charge très individualisée

Le temps d'accueil s'effectue dans l'espace des plus grands. Un tapis est réservé à votre enfant pour qu'il soit installé en toute sécurité près de l'adulte référent. Lorsque votre enfant commencera à se déplacer, sous le regard de son référent, il pourra alors explorer en toute liberté.

Les temps de sommeil, repas, jeux, s'organisent tout au long de la journée en fonction de leur rythme individuel.

Lorsque l'ambiance ou/et les besoins de chacun.e le nécessitent, les plus jeunes retrouvent une ambiance plus adaptée à leur âge.

Une sortie à l'extérieur peut être proposée : au sol ou en poussette, les bébés profitent du grand air. A l'intérieur, dans leur salle de jeux, les plus jeunes explorent sur les tapis, grimpent sur la petite structure motrice, écoutent de la musique, manipulent des livres...

A partir de 11h les estomacs se réveillent. Cristian (le cuisinier) prend soin de préparer des plats adaptés à votre enfant. Les repas des bébés se font dans un premier temps sur les genoux de l'adulte. Lorsqu'il est en capacité de s'asseoir tout seul, alors nous proposons à l'enfant de s'installer sur une petite chaise à accoudoir, ou dans une chaise tablette. Il est possible d'apporter du lait maternel pour votre enfant si vous le souhaitez. Après le repas, votre enfant est invité à retourner à ses jeux libres, ou bien à un temps de repos si besoin.

Pour le goûter, une compote maison de saison est accompagnée d'un produit laitier (biberon de lait maternisé ou maternel, yaourt maison). Quand l'enfant le souhaite, des fruits frais, une cracotte peuvent aussi être proposés.

En fin de journée, les deux groupes d'enfants peuvent se retrouver.

La vie collective des plus grands

Jouer, explorer, partager

Des temps de jeux libres et des temps d'éveil collectifs sont initiés par les enfants et/ou les adultes. Nous construisons la journée en partant des désirs et besoins du groupe d'enfants : activités sensorielles (manipulation d'argile, de riz, de feuilles, jeux d'eau....), éveil sonore et musical, expression graphique, activités motrices (parcours moteurs, danse, yoga...), jeux d'imagination, promenades dans le quartier...

La vie au grand air

Tous les jours, les enfants sortent dans le jardin. Quand le temps le permet, nous mangeons aussi dehors ! L'hiver, les enfants sont équipés de salopettes de pluie et de bottes.

Manger ensemble les bons plats préparés sur place

Vers 11h30, nous nous retrouvons tous ensemble à table pour chanter et déguster. Gourmets, gourmands, impatients, adroits et maladroits se réunissent auprès de leur référent.e pour intégrer progressivement les règles du vivre ensemble (parler, écouter, attendre son tour, rigoler...)

Une sieste bien méritée

C'est l'heure de la préparation à la sieste. Accompagné de son.sa référent.e, l'enfant est encouragé à prendre soin de lui : se déshabiller, se nettoyer, passer éventuellement aux toilettes. Afin de les rendre acteurs de ce temps, les enfants se changent principalement debout. Ainsi, leur autonomie est favorisée.

Puis vient le moment de l'histoire, rituel pour s'apaiser autour d'un livre.

Dans la chambre, chaque enfant a son petit matelas. L'adulte référent.e est présent et veille au bon sommeil de chacun.e.

A partir de 15h30, les réveils s'échelonnent. On prend le temps de se réveiller.

Les premier.e.s levé.e.s apprennent à respecter le sommeil des autres. On s'habille avant de se lancer dans des jeux librement choisis. Puis on va goûter. A table, à table, les grands et les petits. C'est le temps du goûter collectif. Les plus petits peuvent y être associés.

Les retrouvailles

Les enfants terminent leur journée à la crèche en jouant dans le jardin lorsque le temps le permet ou dans les salles de jeux. Le soir, les retrouvailles varient entre les grandes émotions et l'indifférence apparente. L'enfant est souvent partagé entre l'envie de poursuivre son activité en restant dans l'ambiance de la crèche et l'envie de retrouver le contact et l'attention de ses parents. Certains ont besoin d'un petit temps pour retrouver le lien privilégié.

C'est le moment des transmissions orales et écrites. Des anecdotes sur la journée peuvent être racontées. Parents et professionnel.le.s prennent le temps d'échanger autour de l'enfant. Le cahier individuel est complémentaire aux transmissions orales.

Parents à la crèche parentale : notre projet associatif

Les parents qui entrent à la crèche **adhèrent à une démarche collective d'accueil** et **assument ensemble la responsabilité** de la gestion administrative, financière et logistique de la crèche.

Ainsi, parce qu'ils sont à la fois parties prenantes des instances de l'association et usagers de la structure, ils.elles cumulent plusieurs rôles au sein de la crèche :

- de par leur statut de parents, ils.elles sont bénéficiaires du service proposé par la crèche
- de par leur statut de bénévoles au sein de l'association, ils.elles sont gestionnaires de la structure, employeurs des salarié.e.s et co-équipiers des professionnel.le.s lors des permanences

Les activités relevant de **l'accueil et de l'accompagnement des enfants** sont prises en charge soit par les professionnel.le.s seul.e.s, soit en collaboration entre parents et professionnel.le.s, on parle alors de **co-éducation**.

L'accueil et l'accompagnement des enfants est situé **sous l'autorité fonctionnelle des co-responsables techniques**.

L'engagement des familles prend plusieurs formes :

- les activités liées à **l'accueil et l'accompagnement quotidien des enfants**, ce qui est le cœur de l'activité de la crèche : accueil, soin, développement, éveil, bien être, ...

Se traduit par les permanences à la crèche.

- les activités relevant de la **gestion associative** sont prises en charge soit par les bénévoles seuls, soit par les salarié.e.s seul.e.s, soit en collaboration entre bénévoles et salarié.e.s, on parle alors de **co-organisation**. Dans tous les cas, la gestion associative est située **sous la responsabilité de l'association et de ses membres**.

Se traduit par l'adhésion à l'association, la gestion d'un poste et la présence aux réunions mensuelles.

C'est l'ensemble de ces activités qui concourent à la qualité de la prise en charge des enfants.

4.1 Les permanences

Les temps de permanence correspondent à du temps bénévole que les parents donnent à la structure d'accueil. Le fonctionnement de la crèche parentale est en effet basé sur la

solidarité entre les familles adhérentes. Le choix des « Fruits de la Passion » est de donner un rythme de permanences selon le temps de présence de l'enfant à la crèche.

Cette organisation présente l'avantage de maintenir la dimension parentale de l'éducation : les parents ont un regard sur l'évolution de leur enfant au sein du groupe et font profiter les autres enfants de leur présence.

L'intégration des parents dans l'équipe d'encadrement permet une bonne connaissance mutuelle. Ainsi, chacun.e s'enrichit du travail et de la présence de l'autre. La transparence des pratiques professionnelles permet en outre une relation de confiance entre professionnel.le.s et parents.

Que faire en permanence ?

Vous vous sentirez vite utile dès que les enfants réclament votre attention, même si parfois ils peuvent exprimer une réticence car ils ne vous connaissent pas ou ont leurs préférences.

Comme à la maison, les tâches matérielles et le maternage ne manquent pas.

Au début, vous secondez les salarié.e.s habitué.e.s au travail auprès des enfants et par la suite, vos initiatives en collaboration avec les éducateur.rice.s sont les bienvenues.

Partager son parent peut réveiller des sentiments de jalousie et des besoins de l'accaparer. Cette situation pénible à vivre parfois permet aux jeunes enfants de faire mûrir leur relation à l'autre si l'on fait confiance à leur désir de grandir. Parlez-en aux éducateur.rice.s pour vous soulager.

Lors des micro-séparations, l'enfant a besoin de s'assurer que son parent reste à la crèche. Il chemine également pour comprendre que les règles de la vie en collectivité ne sont pas nécessairement les mêmes qu'à la maison.

S'investir en tant que parent, en permanence, dans la vie d'une collectivité de jeunes enfants...

- c'est se laisser guider par les professionnel.le.s coordinateur.rice.s vis-à-vis des différentes tâches réparties entre les adultes présents,
- c'est redécouvrir avec les enfants des matières (peinture, sable, ...), des sons, des mélodies, des livres d'histoires, des jeux de tous ordres (construction, enfilage...), des promenades,
- c'est transmettre avec plaisir ses centres d'intérêts qui captent l'attention des enfants,
- c'est s'éclater dans des histoires imaginaires, des cache-cache, des créations de châteaux ... sans peur d'être jugé, sans se sentir ridicule,
- c'est apprendre à vivre avec un groupe de jeunes enfants.

Quoi qu'il en soit, les enfants ont besoin d'authenticité dans la relation : pas d'inquiétude, le naturel revient vite au galop et vous serez rapidement à l'aise.

Les permanences, même si elle représentent dans l'ensemble des moments agréables, ont également un aspect contraignant et fatiguant : la vie en collectivité avec de jeunes enfants et le respect des règles nécessitent de l'énergie et de la vigilance.

4.2 La circulation des informations

L'essentiel des informations concernant la gestion de la crèche circule par mail. Plusieurs listes de diffusion distinctes permettent de partager efficacement les nouvelles et messages :

- une liste pour tout le monde
- une liste pour les parents
- une liste pour les salarié.e.s
- une liste pour l'équipe éducative
- une liste pour le bureau de l'association

Pour tout ce qui concerne l'enfant et sa prise en charge quotidienne, les transmissions doivent se faire directement à l'oral ou par téléphone (absence, retard, maladie...). De plus, des cahiers individuels retracent les journées de l'enfant. Les parents peuvent bien sûr les investir pour y noter des informations ou des anecdotes.

4.3 Organisation associative

La crèche « Les Fruits de la Passion » est juridiquement une association loi 1901.

En adhérent à cette association, vous faites automatiquement partie de son conseil d'administration. Le bon fonctionnement de l'association repose sur l'investissement actif et la solidarité de ses membres, que sont l'ensemble des parents.

Les salarié.e.s

Les salarié.e.s employé.e.s par l'association exercent leurs compétences professionnelles sous la responsabilité juridique de l'employeur. Il n'y a pas de lien hiérarchique entre les salarié.e.s, mais un lien d'autorité fonctionnelle avec les 3 responsables techniques éducatrices de jeunes enfants.

Les salarié.e.s de l'équipe éducative participent aux réunions du CA et peuvent intervenir lors des débats en son sein. De par leurs compétences, elles sont forces de proposition et assurent la mémoire de l'association et sa cohérence dans le temps. A ce titre, elles sont consultées lors des CA, mais n'ont pas de pouvoir décisionnel officiel ; on ne peut donc pas parler de cogestion au sens propre du terme.

Missions de parents : le poste

Pour faciliter l'organisation, chaque membre est mandaté par le conseil d'administration pour un ensemble de missions, regroupées sous le terme de « **poste** ».

Ceci étant dit, la responsabilité n'en reste pas moins collective. Afin de partager les difficultés ou simplement d'assurer une bonne continuité entre les familles lors des transmissions (arrivée-départ d'une famille), chaque poste administratif est affilié à un poste du Bureau qui est son référent, selon un organigramme déterminé par le CA.

Les postes des parents sont donc une répartition des différents domaines qui font vivre la crèche et qui ne sont pas du rôle des salarié.e.s, tels qu'ils sont définis actuellement.

Lors de leur arrivée, les nouveaux parents s'approprient un poste laissé vacant par une ancienne famille. Cette passation se fait lors des réunions mensuelles. La transition est assurée par la famille partante (ou par le poste référent au Bureau) lors d'un ou plusieurs rendez-vous de « tuilage ».

Le choix des postes se fait en fonction des postes vacants, de vos compétences, de vos centres d'intérêts ou de votre souhait de découvrir tel domaine d'une crèche parentale. Si ce choix ne vous convient plus par la suite, des échanges sont toujours possibles.

Lorsque vous prévoyez de quitter la crèche et donc de vous retirer de l'association, pensez à préparer le relais.

La liste des postes est présentée en annexe.

Assemblée générale et conseils d'administration

Chaque famille intègre le Conseil d'Administration (CA) de l'association qui se réunit une fois par mois. Le CA est chargé de décider des orientations de la crèche et de mettre en œuvre l'ensemble des tâches devant concourir au bon fonctionnement de la structure, en se rapportant au projet d'établissement défini conjointement avec les professionnel.le.s salarié.e.s. Le CA élit en son sein un Bureau, qui prépare les décisions collectives et traite les affaires courantes dans l'intervalle des réunions du conseil d'administration.

Les conseils d'administration sont mensuels et ont lieu le soir à 20h30 à la crèche.

Se réunissent les professionnel.le.s, un des deux parents, parfois les autres salarié.e.s et des stagiaires. C'est le moment privilégié pour s'accorder sur différents aspects du service de la crèche. Sa qualité dépend de ce qui est construit par tous les adultes réunis. La présence des parents et des salarié.e.s est nécessaire pour faire des mises au point, pour exprimer des attentes, pour confronter différentes opinions, débattre sur des orientations à prendre et enfin pour aboutir à des décisions efficaces.

Différents temps sont prévus, qui peuvent s'enchaîner au cours d'une même réunion ou être abordés en alternance :

- thème éducatif : il est question des enfants et de ce qui est organisé pour eux ou de sujets ayant trait à leur épanouissement, chaque participant.e est invité.e à proposer des thèmes.
- fonctionnement : les sujets abordés concernent le fonctionnement de la crèche et la vie associative. C'est le temps où le bureau et les commissions de travail peuvent appeler les membres de l'association à voter l'approbation de l'orientation proposée.

L'ordre du jour est envoyé par mail quelques jours en avance. Chacun.e peut y contribuer. La.le président.e se charge de structurer la réunion.

4.4 Relations parents - professionnel.le.s

Les relations entre parents et professionnel.le.s sont de différentes natures :

Il y a d'abord la **relation individualisée**, centrée autour de l'enfant accueilli. C'est une relation de proximité, de confiance, particulière à chaque famille.

Lors des **permanences**, parents et professionnel.le.s assurent ensemble l'accueil et l'accompagnement des enfants et le fonctionnement quotidien de la crèche, sous l'autorité fonctionnelle du responsable technique.

Pour le bon fonctionnement de la structure, parents et professionnel.le.s travaillent en **collaboration**, sous la responsabilité de l'association et de ses membres. A ce titre, l'association peut être amenée à déléguer aux salarié.e.s certaines missions précises d'aide au fonctionnement.

Il y a enfin la **relation employeur-salarié.e**, régie par la convention collective du SNAECSSO, et basée sur la recherche des conditions optimum d'accueil des jeunes enfants. Au-delà des aspects purement administratifs, cette relation se traduit par la définition des fiches de postes, la réalisation des entretiens annuels d'évaluation et l'élaboration des plans de formation. C'est l'ensemble des parents, représenté par le CA, qui assure collectivement ces missions d'employeur.

Conclusion

Les membres de l'association sont des parents, qui recherchent et organisent collectivement une solution de garde épanouissante pour leurs jeunes enfants.

Vous allez contribuer à la qualité de vie et à l'éducation des enfants en partenariat avec les éducateur.rice.s, l'ensemble des salarié.e.s et les autres parents.

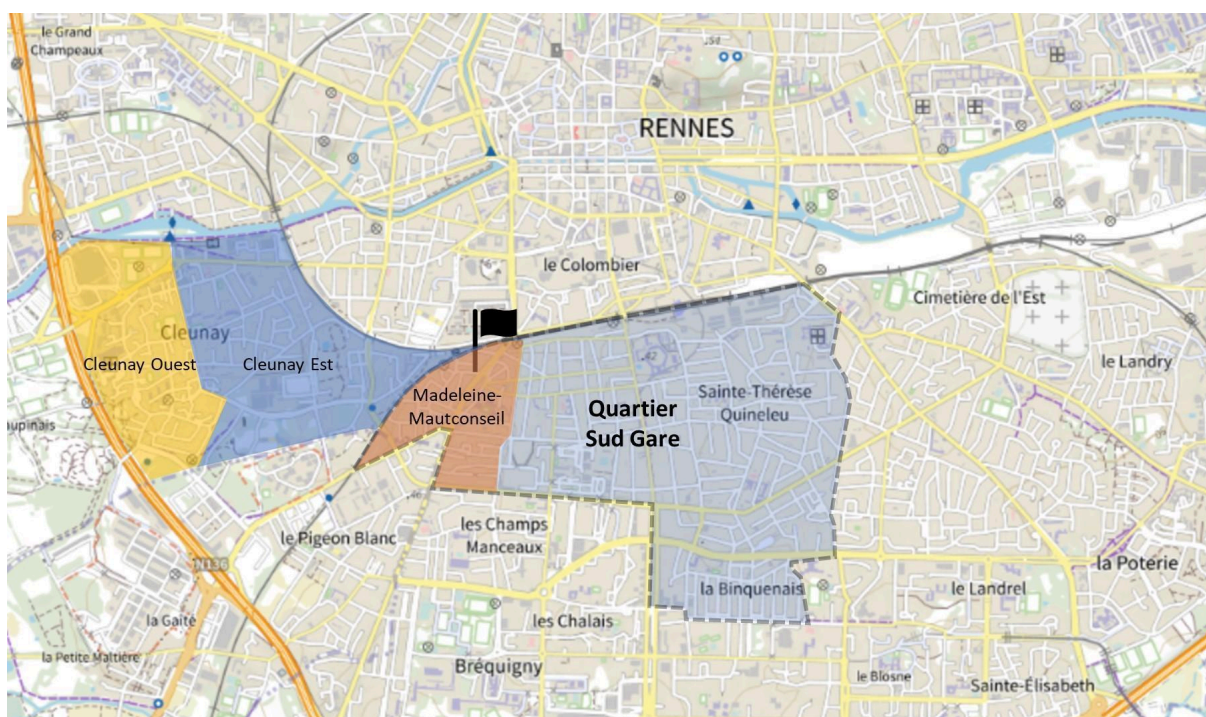
C'est une expérience captivante pour mieux connaître le monde de la petite enfance, et enrichissante pour l'accompagnement et l'observation de votre enfant seul et en groupe.

Projet social

5.1 Les modalités d'intégration de la crèche parentale dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

A partir de mars 2022, la crèche se trouve à Rennes rue de Buferon au croisement avec le boulevard Pompidou, au rez-de-chaussée d'un immeuble géré par un bailleur social (Aiguillon Construction) dans le quartier Sud Gare, plus précisément dans l'îlot Madeleine-Mauconseil¹.

Son emplacement la place également tout près de **deux îlots identifiés comme prioritaires par la ville** : Cleunay Est et Cleunay Ouest, dans le quartier Cleunay-Arsenal-Redon.



Nombres d'enfants et de places d'accueil dans l'environnement de la crèche

En 2013², on comptait dans le quartier Sud Gare, 548 enfants de moins de trois ans, et dans le quartier Cleunay-Arsenal-Redon, 527 enfants de moins de trois ans. Il est à noter que la progression est très forte dans ce dernier quartier : +22,3% depuis 2008 et cette hausse est localisée dans l'îlot Cleunay Est, tout près de la crèche.

¹ Un quartier est une somme d'îlots.

² Les données les plus récentes trouvées sont issues de deux rapports :

- « Familles et petite enfance à Rennes, indicateurs de contexte », établi par la CAF 35, le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole, [consultable en ligne](#).

- « Familles et petite enfance à Rennes, indicateurs de contexte. Fiche 12 quartiers », établi par la CAF 35, le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole, [consultable en ligne](#).

En 2013 toujours, on totalise dans le **quartier Sud-Gare** 339 places en accueil individuel (assistant.e.s maternel.e.s) ou collectif (crèches), soit la **capacité d'accueillir 62% des enfants de moins de trois ans du quartier**. Il est à noter que ce taux est plus faible que la moyenne de la ville : 69% et la sollicitation des familles pour une place en crèche est donc supérieure à la moyenne rennaise.

Dans le **quartier Cleunay-Arsenal-Redon**, on totalise 389 places en accueil individuel ou collectif et 18 places en haltes garderies, soit la **capacité d'accueillir 74% des enfants de moins de trois ans du quartier**.

Profil social des familles dans l'environnement de la crèche

On constate une **forte disparité sociale** entre les deux quartiers au confluent desquels la crèche se situe.

Dans le quartier Sud Gare, le taux de familles à bas revenus³ – 24% – est bien inférieur à la moyenne rennaise (38,1%), tout comme le taux de familles monoparentales – 25,8% – alors qu'il est de 34,4% à l'échelle de la ville. C'est un quartier où les revenus des ménages sont en moyenne plus élevés que sur l'ensemble de la ville.

Dans les deux îlots prioritaires – Cleunay Est et Cleunay Ouest – le taux de familles à bas revenus est par contre de 36,6% et le taux de familles monoparentales est de 39,6%. C'est un quartier où les revenus des ménages sont en moyenne moins élevés que dans l'ensemble de la ville.

Dans notre projet social nous nous attachons également à explorer des pistes de réflexion concrètes pour **favoriser l'accueil et l'intégration d'une diversité socio-culturelle de familles** au sein de la crèche. Nous abordons ce sujet dans la cinquième partie de notre projet social.

Localisation de la crèche parentale

La crèche se situera dans **une résidence de 49 logements** dont la moitié environ font l'objet d'une vente à accession sociale, ce qui signifie qu'ils sont réservés à des ménages aux revenus moyens accédant pour la première fois à la propriété avec un encadrement du tarif et des exonérations fiscales. L'autre moitié est destinée à la location pour des publics prioritaires.

La crèche disposera d'un jardin privatif mais les enfants seront amenés également à se rendre dans un square vert aménagé tout près par la Ville et équipé de jeux.

Le nouvel environnement social la placera dans une résidence collective entourée d'autres immeubles. **L'interaction avec les habitant.e.s de l'environnement immédiat de la crèche sera donc forte.**

La crèche sera ainsi une structure de proximité pour toutes les familles nouvellement installées dans la copropriété et plus largement sur l'ensemble de la ZAC (400 logements et 1500m² de bureaux).

³ Le détail du calcul du seuil de bas revenus se trouve p. 12 du premier rapport mentionné.

Les partenaires extérieurs de la crèche parentale

- La crèche peut compter sur ses partenaires historiques (CAF, Ville de Rennes, PMI, etc.).
- En outre, elle est amenée à interagir avec des acteurs locaux de toutes sortes.

Partenaires associatifs, sociaux et institutionnels

- Les autres **crèches du quartier** : crèche parentale Ty Bugale, crèches municipales Alain Bouchart et Jean Piaget, micro-crèches Les jardins d'Émile.
- **Espace social** commun Aimé Césaire (20 minutes à pied, ligne 3, métro Clémenceau) : regroupe CDAS, CCAS, Bibliothèque municipale Champs-Manceaux, mission locale
- L'Etoile - **centre d'information petite enfance** (20 minutes à pied)

Partenaires culturels

- Les **bibliothèques** municipales Champs-Manceaux (20 minutes à pied) ou Antipode (Cleunay) (19 minutes) ou Clôteaux Bréquigny (accessible facilement en bus ligne 5)
- **Centre culturel** Colombier Phakt (15 minutes à pied)
- **L'écomusée** du pays de Rennes - ferme de la Bintinais (40 minutes avec le métro ligne A) et le Jardin des Mille Pas (la Prévalaye, 40 minutes avec le bus ligne 6)
- Le **musée** des Beaux-Arts (15 minutes avec la ligne 5), les Champs Libres (15 minutes avec la ligne 5), La Criée (10 minutes avec la ligne 5)
- Antipode – **Maison des jeunes et des cultures** Rennes (19 minutes à pied) (théâtre, arts plastiques, expression musicale et physique, avec tout un volet enfance et jeunesse pour pratiquer la musique, assister à des spectacles, des ateliers bricolages etc.)

Lieux de promenades et de découvertes

- Le **marché** Sarah Bernhardt de Bréquigny (20 minutes à pied, ligne 5)
- Le **square** de Villeneuve (11 minutes à pied)
- Le **parc** de Bréquigny (accessible facilement en bus ligne 5 en 15 minutes)
- La **gare** de Rennes (20 minutes à pied) (pour voir les trains!) et **l'aérodrome** de St Jacques (pour voir les avions!) (20 minutes avec la ligne 57)
- La ferme et le parc des Gayeulles (40mn avec le bus C5)

5.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

La crèche Les Fruits de la Passion est une crèche parentale, ce qui implique que **chaque famille participe activement** à son fonctionnement. Le.s parent.s a/ont ainsi deux

casquettes : celle de parent.s et celle de bénévole.s membre.s de l'association. Cette participation se fait de trois manières en plus d'une participation financière mensuelle :

- les permanences à effectuer en fonction du rythme de présence de l'enfant,
- la gestion d'un des postes de l'association,
- la participation mensuelle aux conseils d'administration.

Les permanences

Les permanences sont l'occasion pour les parents de rencontrer les enfants de la crèche, les professionnel.le.s, et les autres parents. Chaque permanence dure 5 heures, ce qui laisse le temps à chacun.e de s'approprier et de faire connaissance.

C'est un moment privilégié d'observation du comportement de son propre enfant vis-à-vis des autres (adultes ou enfants), un moment qui permet aussi d'observer le comportement des autres enfants et de réfléchir à ses habitudes et pratiques éducatives, de les questionner, voire de les modifier. Ces échanges se font dans le **respect des pratiques et choix éducatifs individuels**.

Les professionnel.le.s, garant.e.s de la bonne communication et d'une ouverture du dialogue, accompagnent le parent de permanence dans son rôle de bénévole au sein de l'équipe éducative. Le partage des tâches se fait alors entre l'équipe et les parents car tou.te.s impliqué.e.s dans le lieu tiennent à son bon fonctionnement.

Les permanences à la crèche enrichissent notre projet d'établissement. Ces moments sont également l'occasion pour les familles de partager leur diversité socio-culturelle :

- échanges autour des pratiques éducatives de chacun.e
- chansons, littérature enfantine,
- diversité culinaire

La gestion d'un poste de l'association

La prise de poste se fait **selon les compétences et les préférences de chacun.e**, dans la mesure du possible, et est accompagnée par les parents quittant la crèche, ainsi que les professionnel.le.s. La phase de passation est un moment important de la prise de poste et de transmission des savoir-faire collectifs. La passation garantit la continuité des sujets quotidiens et plus généraux de la crèche.

La gestion du poste de l'association est également l'occasion d'échanges entre postes et souvent avec les professionnel.le.s ce qui intègre la famille un peu plus dans son rôle de bénévole à la crèche.

Les réunions mensuelles

Les moments d'échange sont complétés par les réunions de CA mensuelles, durant lesquelles **sont discutées les modalités de fonctionnement de la crèche**, et abordés des **thèmes pédagogiques**, parfois proposés par les parents et développés par les professionnel.le.s.

Les thèmes pédagogiques sont des moments de véritables rencontres interculturelles, enrichissantes pour les parents, leur permettant de partager leurs expériences, de dépasser des préjugés, de confronter leurs points de vue, de créer des solidarités.

Les CA sont l'occasion de partager un moment convivial entre adultes afin de renforcer les liens associatifs.

5.3 Les actions de soutien à la parentalité

« Le soutien à la parentalité consiste à épauler les parents en les informant, en les écoutant et en « mettant à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, en et premier, leur rôle éducatif »⁴.

Cette circulaire **identifie la famille comme « le premier lieu de construction de l'enfant et de transmission des valeurs et des repères**, et de ce fait, elle joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale ».

Ce qu'on appelle « soutien à la parentalité » dans une crèche parentale n'est en aucune façon la transmission d'un « bon modèle », mais **un accompagnement dans un cheminement toujours singulier**.

Les parents : premiers éducateurs de l'enfant

Un enfant, pour se construire, a besoin d'un nid culturel qu'il trouve auprès de ses parents, ses premiers éducateurs. Par conséquent, quel que soit l'espace dans lequel évolue l'enfant, ils doivent être reconnus.

Une particularité de la structure crèche est de partager du quotidien entre parents et professionnel.le.s dans le lieu de vie des enfants.

Aux « Fruits de la Passion », tout ce qui peut permettre d'intégrer la présence des parents dans le quotidien de la crèche est valorisé : permanences, bricolage, partage de talents (musique, peinture, photos ...).

La tâche éducative des parents n'est pas toujours facile et ils peuvent parfois se sentir isolés. La crèche parentale, en mettant en jeu de multiples relations, est un **formidable terrain d'observation et de ressources pour les parents** : ils.elles sont confrontés à d'autres modèles éducatifs qui leur apportent interrogations, ouverture et prises de conscience par rapport à leur façon de faire. Il en résulte plus de sérénité dans leur attitude éducative.

Les permanences sont des moments où les parents enrichissent leur expérience : ils.elles observent leur enfant en relation avec d'autres adultes, avec leurs pairs. Les parents sont eux-mêmes en contact avec d'autres enfants que le leur, avec d'autres parents et avec des professionnel.le.s.

Chaque adulte (parents, professionnel.le.s) chemine dans sa mission éducative.

⁴ Circulaire n°99-153 du 9 mars 1999.

Tout jugement hâtif est inapproprié. Un esprit perpétuel de recherche à deux ou plus entraîne, certes un travail sur soi-même, souvent de la complicité, et toujours un soutien mutuel dans le rôle complexe d'éducateur. Les CA mensuels sont régulièrement l'occasion d'aborder des thématiques éducatives. Ces moments d'échanges sont l'occasion de dynamiser et d'enrichir nos réflexions collectives.

La collaboration étroite entre parents et professionnel.le.s donne du sens et une continuité à la vie de l'enfant, dont il est le principal acteur.
Ainsi la coéducation est une valeur forte à la crèche « Les Fruits de la Passion ».

Les actions de soutien à la parentalité mises en place

La crèche est avant tout un lieu quotidien de partage d'expériences, partage encouragé grâce à la petite taille de la structure qui favorise les échanges.

Les parents traversent souvent les mêmes étapes et les mêmes doutes : **les temps du matin et du soir sont l'occasion d'en discuter et de créer du lien** afin de se sentir moins isolé dans sa parentalité.

Les temps de transmission en début ou fin de journée avec les professionnel.le.s permettent également de dialoguer autour des questions relatives au quotidien de l'enfant, des interrogations des parents, etc.

Les réunions mensuelles et notamment **les thèmes pédagogiques sont l'occasion d'échanger en groupe sur des sujets variés liés à l'éducation et au développement des enfants**. Les parents sont invités à échanger leurs expériences s'ils.elles le souhaitent.

L'équipe pédagogique prévoit en outre **des temps privilégiés et individualisés** qui permettent en cas de besoin un soutien plus prononcé aux parents en questionnement ou difficulté. Durant ces temps de dialogue, on peut tout aussi bien aborder des problématiques liées à l'enfant, à ses parents ou à leur relation. Les parents ou les professionnel.le.s peuvent organiser ce type de rencontre si le besoin s'en ressent.

Les professionnel.le.s sont aussi présent.e.s pour encourager les familles à contacter d'autres professionnel.le.s extérieurs à la crèche (psychologues, pédopsychiatres, travailleurs sociaux, ...) qui peuvent leur fournir une aide différente et complémentaire.

Cette démarche s'accompagne d'une évolution des représentations à l'égard des parents de la part des intervenant.e.s, professionnel.le.s ou bénévoles, et de leurs pratiques.

5.4 L'accueil de la diversité socio-culturelle des familles au sein de la crèche

Une ouverture citoyenne

La crèche présente une certaine diversité sociale.

En 2021, sur 20 foyers présents à la crèche (tous avec deux parents), 15% d'entre eux ont

des revenus inférieur à 20 000 euros par an, 15% ont des revenus compris entre 20 et 30 000 euros par an, 15% ont des revenus compris entre 30 et 40 000 euros par an, 25 % ont des revenus compris entre 40 et 50 000 euros par an, 20% ont des revenus compris entre 50 et 60 000 euros par an et 10% ont des revenus supérieurs à 60 000 euros par an.

Cela signifie que :

- **environ 30% des familles de la crèche ont un revenu mensuel inférieur à 2500 euros/mois,**
- **40% des familles ont un revenu mensuel compris entre 2500 et 4150 euros par mois,**
- **30% des familles ont un revenu supérieur à 4150 euros par mois.**

Ce constat à la fois confirme la vocation citoyenne de la crèche d'ouverture à tous, et nous motive à poursuivre cette ouverture et à l'améliorer. Nous constatons en effet que les familles monoparentales sont peu présentes c'est pourquoi nous cherchons à questionner activement notre ouverture à ce type de public.

Tout l'enjeu pour notre crèche est de concilier ouverture à tous les profils de familles et implication parentale afin de favoriser leur enrichissement réciproque.

Dans le cadre du changement de locaux, notre nouveau quartier se trouvera au confluent d'un quartier avec des ménages aux revenus aisés (Sud-Gare) et d'un quartier avec des ménages aux revenus plus modestes (Cleunay). Cela est à prendre en compte dans notre approche de la question de la diversité.

Enfin, l'ouverture à tous ne se limite pas à la diversité sociale : il s'agit aussi de la diversité culturelle, des modes de vie, de l'accueil du handicap...

La diversité, source de richesse

La diversité est envisagée comme une source de richesse, tant pour les enfants et les parents que pour les professionnel.le.s. Elle permet la prise de distance par rapport à sa propre manière de faire, l'élargissement des repères, **la prise de conscience de l'altérité**, la mutualisation des observations sur la petite enfance, et soulève des questionnements et **des occasions d'échanges et de partage**.

A ce jour, la crèche accueille des enfants issus de cultures diverses, ce qui se révèle par les origines géographiques des familles, les langues parlées, les habitudes alimentaires.... Tous ces éléments sont pris en compte par les professionnel.le.s et valorisés. A titre d'exemple, les menus sont adaptés par le cuisinier aux régimes alimentaires spécifiques, en concertation avec les familles et les professionnel.le.s.

En ce qui concerne la question du handicap, les nouveaux locaux de la crèche sont **adaptés aux personnes à mobilité réduite**. De la même façon, la crèche autorise et facilite la venue sur place de professionnel.le.s de santé pour que les enfants nécessitant un suivi médical ou paramédical régulier puissent en bénéficier autant que nécessaire.

Globalement, les professionnel.le.s et les parents de la crèche ont à cœur que petits et grands se sentent **à l'aise et en sécurité lors de leur présence à la crèche**, quelle que soit la situation culturelle, sociale, économique ou médicale des familles. Les professionnel.le.s sont ainsi particulièrement vigilant.e.s au bien-être de tous.

Une démarche proactive

La crèche souhaite renforcer la diversité des familles accueillies, favoriser une ouverture à tous, avec une démarche active en ce sens.

Les mesures proposées visent ainsi principalement à **rendre accessible la crèche au plus grand nombre**, dans l'idée de diversifier progressivement le profil des familles accueillies.

Communication

Afin de lutter contre les idées reçues, de lever les blocages et les réticences de nombreuses familles qui ne connaissent pas réellement le fonctionnement d'une crèche parentale, une **communication externe multi-supports** est envisagée : site internet, affiches, dépliants, présentations en PMI, liens réguliers avec les partenaires sociaux du quartier, ...

Pédagogie

Il est crucial de **favoriser la transparence du fonctionnement de l'association** pour faciliter l'implication de tout un chacun, quelle que soit sa situation. Ainsi, le poste Inscription veille à formaliser la description des différents postes que les parents pourront assumer et l'articulation entre ceux-ci afin que personne ne soit pris au dépourvu.

Lors de l'attribution des postes, les compétences, appétences et disponibilités des familles sont prises en compte pour éviter toute frustration ou toute surcharge de travail.

Accueil

Les premiers mois, **l'accompagnement des familles est renforcé** pour repérer d'éventuelles difficultés, répondre aux questions et échanger des informations utiles.

Le rôle des parents de la crèche dans l'accueil de nouvelles familles est également important puisque les temps de convivialité et d'échange permettent de favoriser l'intégration.

La solidarité encouragée entre les familles

La solidarité entre les familles, notamment dans l'implication présenteielle (permanences) et dans la prise d'un poste administratif ou logistique, est posée comme **l'un des piliers du bon fonctionnement de la crèche**.

Parents et professionnel.le.s de la crèche comprennent que l'implication demandée aux parents (qu'ils s'agisse des permanences, de la participation au CA, du « poste » administratif ou logistique) peut parfois se heurter à des difficultés passagères ou plus durables.

Nous mettons le maximum en œuvre pour trouver des aménagements qui permettent de compenser ces difficultés au cas par cas en fonction de la situation des familles.

A noter que dans le cas des permanences, tous les aménagements sont soumis à la condition de ne pas remettre en cause le taux d'encadrement pour les enfants ni l'organisation interne de la crèche. Ils sont donc à valider par le binôme parent-professionnel.le du poste Planning.

La solidarité s'exprime ainsi à différents niveaux organisationnels :

- Dans un esprit d'entraide, les parents sont prêts à assurer une **permanence supplémentaire** ou « d'avance » pour permettre certains arrangements ;
- Des aménagements sont prévus pour les permanences autour d'une naissance, arrêt maladie, ...
- Il est exceptionnellement possible de **fractionner une permanence** ou de la répartir entre les deux parents d'une même famille ;
- Les postes et les permanences peuvent être adaptés pour les familles monoparentales ou si, au sein de couple parental l'un des deux parents est moins disponible ;
- Si une famille présente des difficultés financières, son cas est étudié par les postes Trésorerie et Vice-trésorerie afin de maintenir l'accueil de l'enfant ;
- Pour les CA, si certaines familles rencontrent des difficultés à faire garder leurs enfants, il peut être envisagé ponctuellement de tenir les **réunions en visioconférence** ;
- Pour les CA, la solidarité peut aussi prendre la forme de **gardes d'enfant groupées** entre familles d'un même quartier. Les enfants sont également les bienvenus à la crèche lors des CA.

Les parents confrontés à une difficulté peuvent faire appel à la **solidarité entre les familles**, dans des limites qui préservent un équilibre global au sein de la crèche et entre les familles. Toute nouvelle situation pourra être examinée en Bureau ou en Conseil d'administration, à la demande directe de la famille, ou via le poste Inscription ou le poste Planning.

5.5 La démarche écoresponsable de notre crèche parentale

La crèche parentale Les Fruits de la Passion a inscrit son activité dans **une démarche de développement durable à toutes les échelles**. Cette démarche s'appuie sur un engagement volontaire des salarié.e.s et des familles pour réduire l'impact environnemental de l'activité de la crèche, transmettre des valeurs écoresponsables aux enfants et promouvoir un fonctionnement éthique et responsable. Toutes nos actions écoresponsables sont sous-tendues par l'objectif de réduire au maximum l'empreinte écologique de la crèche.

Le bâtiment de la crèche

La crèche déménage début 2022 dans de nouveaux locaux aux normes HPE (Haute Performance Environnementale). Ce déménagement s'inscrit dans une démarche de mise aux normes des locaux.

La crèche est située à proximité d'arrêts de transport en commun (notamment ligne C5, arrêt "Foyer Rennais") et propose aux salarié.e.s et aux familles un local pour poussettes, vélos et carrioles afin de favoriser les déplacements actifs.

Une démarche écoresponsable dans les achats

L'association s'engage dans des **choix écoresponsables pour ses achats** de consommables et de produits d'entretiens :

- couches à moindre impact environnemental (Nordic Swan Ecolabel, sans substances controversées, produites en France ; l'introduction des couches lavables cousues en France est prévu courant l'année 2023),
- produits d'entretiens bio et le plus naturel possible (vinaigre blanc notamment) afin de garantir une bonne qualité de l'air intérieur,
- mouchoirs en papier recyclé,
- lessive et produit-vaisselle écoresponsables

Une alimentation saine et locale

Le cuisinier achète chaque jour, dans la mesure du possible, des **produits frais, biologiques, en vrac, locaux et de saison**. Les menus sont affichés au sein de la crèche chaque semaine. Le cuisinier propose une diversité d'aliments aux enfants (légumes anciens, protéines végétales, ...) et plusieurs repas sans viande sont au menu chaque semaine.

La crèche parentale est membre de l'association VRAC qui propose des produits alimentaires et ménagers écoresponsables à des prix très compétitifs aux habitants du quartier.

L'équipe éducative/cuisine veille, au mieux, à la composition riche et de qualité des aliments en écartant si possible les produits suspects : additifs, pesticides, plastiques, nitrates, métaux lourds, mercure, nickel.

Les parents peuvent apporter du lait maternel pour leur enfant, si ils.elles le souhaitent.

Un engagement à la réduction des déchets

Au-delà du tri sélectif largement déployé dans la structure, l'association entretient un composteur avec ses déchets alimentaires. **Les déchets ménagers sont donc réduits au strict minimum**. Les restes des repas non consommés sont proposés aux familles afin d'éviter tout gâchis alimentaire.

Les salarié.e.s utilisent des gants et langes lavables pour réduire les consommables lors des changes. Notre crèche est actuellement en train de s'équiper en couches lavables (mise en place des protocoles au courant de l'année 2023). Les enfants peuvent également arriver à la crèche avec une couche lavable, mais les changes effectués au sein de l'établissement sont effectués avec des couches de la crèche.

Un éveil des enfants à l'écoresponsabilité

La crèche favorise les **activités en lien avec l'environnement** pour accompagner l'éveil des enfants : tenue d'un carré végétal, organisation annuelle d'un mini-camp à la ferme, jeux d'eau et d'objets naturels (pommes de pins, grains de riz, feuilles, bois).

L'association est consciente que les enjeux environnementaux se traitent dès le plus jeune âge et souhaite ainsi **sensibiliser parents et enfants aux impacts de nos activités sur l'environnement**. Ce choix d'une démarche écoresponsable ambitieuse est régulièrement réaffirmé dans le cadre des réunions internes.

Les fondements du développement durable sont appliqués à l'ensemble des piliers de cette démarche : **environnement, économie, et social**. Notre crèche s'attache ainsi à garantir une équité des salaires et traitements pour ses salarié.e.s et à favoriser le bien-être au travail. En outre, le pilier social du développement durable nous tient particulièrement à cœur comme le démontrent l'ensemble des points traités dans notre projet social.

ANNEXES

Annexe 1 - Le guide des nouvelles familles



Votre parcours à la crèche parentale Les Fruits de la Passion

Vous avez effectué votre visite de la crèche et vous avez confirmé votre désir de nous rejoindre ? Bienvenue dans l'aventure de bénévole de notre crèche parentale !
Voici un petit guide qui vous aidera à faire vos premiers pas dans notre structure d'accueil petite enfance.

Inscription

Pour finaliser votre inscription, voici la marche à suivre :

- Remplir l'ensemble des documents que vous enverra le parent référent du poste Inscriptions pour constituer votre dossier administratif et élaborer votre contrat.
- Renvoyer les pièces importantes qui permettront la finalisation de votre contrat puis retourner le tout (ordonnance pour un antipyrétique, certificat médical d'admission en collectivité, copie des vaccinations à jour, extrait du casier judiciaire n°3 pour le/les parent(s) susceptible de tenir les permanences)

NB : vous aurez en amont convenu avec l'équipe encadrante des jours et heures de présence de votre/vos enfant(s) à la crèche.

Un peu de lecture ?



Avant d'effectuer vos premiers jours en notre compagnie, il est recommandé que vous (re)lisiez attentivement deux documents importants qui sont référencés sur le site web de la crèche :

<http://www.lesfruitsdelapassion.fr>

- Le **projet de l'établissement** des Fruits de la Passion qui vous donnera les grandes lignes directrices de la philosophie de notre crèche parentale et des détails sur la vie quotidienne de ce lieu.
- Le **règlement de fonctionnement** qui vous expliquera le cadre législatif et administratif, quel est le rôle de chacun et les règles à appliquer.

Ces deux documents sont des mines d'informations et répondront sans doute à la plupart de vos questions, n'hésitez pas ! ☺

Familiarisation

La familiarisation de(s) enfant(s) se fait en deux temps. La première période - d'au moins une semaine - requiert la présence du ou des parents afin que tous les membres de la famille s'habituent et s'organisent au sein de la crèche. Il permet également aux membres de l'équipe de se familiariser avec les nouveaux venus que vous êtes. Durant la seconde période, selon la mise en confiance qui se sera instaurée, vous laisserez votre enfant progressivement et à son rythme seul à la crèche.

La durée totale de la familiarisation dépend des enfants et de l'organisation du quotidien de la crèche. Elle se déroule en général sur au moins deux semaines.

La crèche parentale, qu'est-ce que ça implique ?

La crèche parentale est une association loi 1901. Cela signifie qu'au moment où vous nous rejoignez, vous bénéficiez en premier lieu du service de la crèche en tant que parents. Dans le même temps vous devenez membres de l'association et faites partie du conseil d'administration ! A ce titre, vous avez des responsabilités comme tous les membres de l'association.

- Tous les mois nous nous réunissons pour discuter des orientations de la crèche, des petits ajustements à opérer, des postes et des enfants bien sûr ! C'est un temps essentiel pour le fonctionnement de notre crèche, auquel vous êtes chaleureusement conviés. Nous comptons sur votre implication et vos lumières ☺

Les CA se font en présentiel si la situation le permet ou par visio le reste du temps. Petit bonus, un mois sur deux nous discutons tous ensemble d'un thème pédagogique choisi de concert. Chacun peut proposer ses idées !

- Chaque famille s'investit en outre dans un **des postes** occupés par les parents. Durant votre premier CA nous évoquerons la prise de ce poste parmi les missions disponibles. Le poste est occupé par un des deux parents ou bien les deux, chaque famille est libre de choisir son organisation et la répartition de son temps (poste / permanences / présence aux CA).

N'hésitez pas à consulter **l'organigramme** qui vous sera remis (dispo sur le Drive) !

Liste des postes parents

- **Postes faisant partie du Bureau** : Présidence, Vice-présidence, Trésorier•ère, Vice trésorier•ère, RH, Secrétariat.
- **Autres postes** : Multimédia, Remplacement (double poste), Inscriptions, Hygiène et sécurité, Courses, Formation, Planning, Paie et congés, Jardinage, Bricolage, Petit bricolage, Développement durable/Nutrition, Nettoyage de jouets

- Votre **participation** est ensuite **financière**. Les tarifs de garde sont calculés selon un barème CNAF qui prend en compte des données comme vos revenus, le nombre d'enfants à votre charge, le temps de garde, etc. Pour calculer le bon quotient familial, il vous incombe de mettre à jour ces informations lorsqu'elles évoluent, notamment auprès de la CAF et de nous en informer (poste Inscriptions).

Par ailleurs, les subventions publiques octroyées par la CAF aux gestionnaires des structures d'accueil du jeune enfant sont basées en partie sur les heures de fréquentation réelle des enfants. Ces heures doivent être fiables, pour que les subventions publiques versées par la CAF correspondent au juste financement. Dès lors, le gestionnaire est tenu à la plus grande vigilance quant au correct enregistrement de ces heures. Les familles sont invitées à informer la direction de la structure de toute erreur dans le relevé d'heures de présence réelle qui leur serait transmis. Des contrôles peuvent être diligentés par la CAF.

Pour faciliter ce suivi des heures de fréquentation réelles, une tablette est à votre disposition dans l'entrée de la crèche pour enregistrer l'heure d'arrivée et l'heure de départ de votre/vos enfant(s).

Vous recevrez ainsi chaque début de mois une facture à régler (sur la base de mensualités lissées sur l'année, et prenant en compte également les dépassements des heures de garde du mois passé). Une facture de régularisation vous sera adressée en fin de contrat. Et puisque nous sommes une association, une cotisation annuelle de 10 euros est également à payer.

Voici le **RIB de la crèche** :

RIB - Crèche parentale Les Fruits de la Passion				
Crédit Mutuel de Bretagne Titulaire du compte : ASS LES FRUITS DE LA PASSION 10, rue de Buféron - 35000 RENNES				
RIB	Banque	Guichet	N° de Compte	Clé
	15589	35197	009701370 44	37
IBAN	FR76 1558 9351 9700 9701 3704 437			
BIC	CMBRFR2BXXX			

- Une des grandes spécificités de la crèche parentale est que les parents s'investissent dans la vie quotidienne de la crèche en effectuant **des permanences**.

Vous verrez, c'est chouette de voir votre enfant évoluer dans le groupe. Cela permet également de mieux connaître l'ensemble des adultes qui interagissent avec lui/elle.

Effectuer les permanences est une expérience très riche et bien entendu les deux parents peuvent participer en fonction de leur agenda respectif. Vous intégrez une équipe et contribuez progressivement à l'organisation du cadre de vie de tous les enfants accueillis.

Le poste Planning s'occupe d'attribuer les permanences en fonction des disponibilités et rythmes de chacun•e, à l'aide d'un tableau envoyé tous les 15 jours à remplir par chaque famille.

Rythme des permanences

Les permanences durent 5 heures et s'effectuent de 8h à 13h ou de 13h45 à 18h45.

En cas de double-permanence (= 2 familles sur la même demi-journée), les horaires sont de 13h15 à 18h15 et 13h45 à 18h45 pour permettre à l'équipe de partir en coupe

(= pause midi). Ces créneaux sont donc à répartir entre les deux familles qui seront de permanence à ce moment-là.

Sur une année de 48 semaines d'ouverture de la crèche, et en fonction du temps d'accueil de l'enfant, le nombre de permanences et de relâches se compose comme suit :

- 1 et 2 demi-journées de garde : 38 relâches et 10 permanences sur l'année
- 3 demi-journées de garde : 32 relâches et 16 permanences sur l'année
- 4 et 5 demi-journées de garde : 24 relâches et 24 permanences sur l'année
- 6 et 7 demi-journées de garde : 16 relâches et 32 permanences sur l'année
- 8 à 10 demi-journées de garde : 12 relâches et 36 permanences sur l'année
- Plusieurs enfants à la crèche : 0 relâche et 48 permanences sur l'année

Le poste planning veille à ce que ces relâches soient bien réparties sur l'année. Dans un esprit de solidarité, ce rythme est souple afin de répartir la présence des parents au fil des semaines tout en tenant compte des contraintes des uns et des autres. Parfois il peut y avoir des périodes plus compliquées à gérer au quotidien, mais nous trouvons des solutions entre parents pour se donner des coups de pouce et assurer ensemble la continuité des permanences !

A qui dois-je m'adresser ?

Si vous avez un message à diffuser très largement, nous avons créé une adresse mail à laquelle chacun•e est associé•e. Pratique pour parler d'un sujet global, donner des infos sur tel ou tel événement, etc. Vous pouvez également échanger entre parents ou contacter le poste Présidence si vous le souhaitez.

toutlemonde@fruitsdelapassion.fr (= équipe professionnelle + familles)

parents@fruitsdelapassion.fr (= familles uniquement)

presidence@fruitsdelapassion.fr (= présidence uniquement)

Vous pouvez poser vos questions relatives à la vie de la crèche et à votre/vos enfant(s) à **l'équipe encadrante**. Elle est composée de quatre professionnelles de la petite enfance (quatre EJE -éducatrices de jeunes enfants-, et une auxiliaire petite enfance) : Véronique, Angéline, Tiphaine, Justine et Frédérique, un cuisinier, Cristian, ainsi qu'une agente d'entretien. Des stagiaires rejoignent régulièrement l'équipe durant l'année.

salaries@lesfruitsdelapassion.fr (= équipe professionnelle)

equipepedagogique@lesfruitsdelapassion.fr (= équipe encadrante uniquement)

Pour toutes les questions et problèmes liés à votre inscription, votre contrat, vos jours de congés, éventuellement votre départ, etc., vous pouvez contacter **le poste Inscription**. Pour tout changement de contrat, il existe un préavis de deux mois à condition que le changement soit possible et validé par le poste Inscription et l'équipe encadrante.

inscription@lesfruitsdelapassion.fr

Pour toutes les questions liées à la présence ou à l'absence de votre/vos enfant(s), vos permanences et vos horaires, vous pouvez contacter **le poste Planning**.

planning@lesfruitsdelapassion.fr

Le poste Facturation (Véronique) se charge d'éditer automatiquement vos factures mensuelles. Si vous avez des questions vous pouvez vous adresser à ce poste ou au poste Inscriptions.

Quelques clés de vivre-ensemble

La crèche ouvre ses portes aux enfants de 8h à 18h30 du lundi au vendredi (hors week-ends et jours fériés).

Voici le **numéro de téléphone** de la crèche pour prévenir d'un retard, d'une absence de dernière minute (des enfants ou du parent de permanence), d'un souci :

09 66 86 55 64

Nous vous conseillons de l'ajouter à vos contacts afin d'être certain•es de ne pas rater un appel potentiel de l'équipe en journée. La fiche contact regroupant l'ensemble des numéros de toutes les familles peut également être trouvée sur le Drive.

Nous communiquons souvent via **les mails et le Drive** (auquel vous aurez accès). N'hésitez pas à le consulter régulièrement. Vous y trouverez un tas d'informations concernant les différents postes qui font vivre le lieu, l'organisation de la crèche, les protocoles d'hygiène et de sécurité (à bien lire également), etc.

Votre/vos enfant(s) tombe(nt) parfois malade(s). Certaines maladies impliquent une éviction de la crèche. Vous trouverez ces informations dans le règlement de fonctionnement.

Nous vous invitons à prévoir **quelques affaires** pour le confort de votre enfant à la crèche : ses essentiels pour dormir (turbulette, doudou, etc.), sa tétine si besoin, son biberon étiqueté pour les petits, ainsi que quelques vêtements de change au cas où. En hiver, de quoi se couvrir pour sortir prendre l'air !

Chaque enfant possède **un journal de crèche** dans lequel sont écrits quelques éléments sur sa journée, ses rythmes, etc. Il est investi par les professionnelles mais aussi les parents le matin ou durant la permanence. Les parents peuvent le consulter le soir en venant chercher leur(s) enfant(s). Bien entendu cela n'exclut pas de poser directement des questions aux éducatrices et au parent de permanence ☺ Ajoutons à cela que les moments où vous venez déposer ou retrouver votre/vos enfant(s) sont des temps de partage informels très riches entre parents également. Nous en profitons tous pour nous découvrir mieux, échanger sur nos enfants et faire vivre des liens entre parents et entre familles.

En ce qui concerne **les absences de votre/vos enfant(s)** (congés, maladie, etc.), n'hésitez pas à prévenir le poste Planning ainsi que l'équipe au plus tôt afin que tout le monde s'organise. Parfois cela a un réel impact sur le taux de remplissage de la crèche.

La règle à garder en tête : une absence planifiée doit être déclarée au moins 15 jours en amont, avant que le poste Planning ait attribué les permanences pour la période concernée. Après ce délai, l'absence de votre/vos enfant(s) sera facturée (sauf en cas de maladie avec attestation du médecin, après application du délai de carence).

En cas d'**imprévu qui impacte votre présence à la permanence**, contactez aussitôt les autres familles (via la mailing liste des parents) pour trouver une famille avec laquelle vous pouvez échanger de créneau. Une fois cet arrangement trouvé, vous pouvez en informer le poste planning.

Les maîtres mots du fonctionnement de notre crèche : **bienveillance, solidarité, convivialité et communication**. N'hésitez jamais à vous adresser à nous si vous avez des interrogations, des soucis au quotidien ou autres préoccupations diverses. Ce projet fonctionne car nous le faisons vivre tous ensemble !

**Nous vous souhaitons une belle aventure
aux Fruits de la Passion
et nous avons hâte de mieux vous connaître**



Annexe 2 - Circulation des informations

Informations collectives

Informations sur internet « DRIVE »

Le site internet de la crèche est le lieu de publication des informations relatives aux différentes commissions en cours, des comptes rendus de CA, mais également mise en ligne sécurisé de photos et vidéo des enfants...

L'inscription aux listes de mails concernant les parents et salarié·e·s, mais également en fonction du poste occupé (listes *toutlemonde*, *parents*, *bureau*...), facilite également les échanges collectifs.

Adresses contact des postes

Présidence	presidence@lesfruitsdelapassion.fr
Vice-présidence	vice-presidence@lesfruitsdelapassion.fr
Trésorerie	tresorerie@lesfruitsdelapassion.fr
Vice-trésorerie	vice-tresorerie@lesfruitsdelapassion.fr
Secrétariat	secretariat@lesfruitsdelapassion.fr
RH	ressources-humaines@lesfruitsdelapassion.fr
Inscription	inscription@lesfruitsdelapassion.fr
Hygiène et Sécurité	hygiene-securite@lesfruitsdelapassion.fr
Planning	planning@lesfruitsdelapassion.fr
Remplacement	remplacement-formation@lesfruitsdelapassion.fr
Paie et congés	paie@lesfruitsdelapassion.fr
Multimédia	multimedia@lesfruitsdelapassion.fr
Nutrition et développement durable	nutrition_durabilite@lesfruitsdelapassion.fr
Courses	achats@lesfruitsdelapassion.fr

Les plannings

- de permanences affichés dans l'espace bureau (et envoyés par mail) ; l'organisation se fait principalement par mail. Toute modification doit être apportée sur le planning affiché.
- d'accueil stagiaire dans l'espace bureau
- de vacances sur la porte vitrée de la crèche
- de menus en cuisine

Les protocoles

La gestion quotidienne de la crèche nécessite des pratiques harmonisées avec l'équipe entière des professionnel.le.s éducatif.ve.s ou techniques et les parents.

Différents **protocoles d'hygiène et de sécurité** sont affichés dans les lieux où ils sont amenés à être mis en œuvre (cuisine, salle de change), vous les découvrirez rapidement.

En cas d'incendie aux deux étages, conduite générale et 3 fiches de rôle

De change aux deux étages

De conduite à tenir en cuisine et biberonnerie

D'alimentation, tableau d'introduction progressive d'aliments

De tâches de sécurité et d'hygiène des locaux et des jeux dans l'espace bureau/panneau

*d'affichage avec les tableaux d'enregistrement quotidien, hebdomadaire, mensuel, annuel.
De conduite en cas d'accident, de maladie dans l'espace bureau (classeur)*

Activités pédagogiques et informations ponctuelles

Les informations ponctuelles de sortie, de déclaration de maladie contagieuse, de fête de départ, rappels divers sont affichées sur la porte d'entrée principale.

Sont également déposés à l'entrée des prospectus divers concernant des animations extérieures ou des lieux et adresses utiles touchant à la petite enfance.

Outils de fonctionnement

Diverses coordonnées (familles, nombreux contacts, organismes tutelles, d'urgence, etc...) sont accessibles près du téléphone mais aussi sur le drive et/ou le site internet de l'association

Des listes dans l'espace bureau (ordre du jour des CA, bricolage, courses...) sont des supports pour réguler les remarques de chacun.e et soutenir l'organisation collective.

Les particularités des enfants

Tou.te.s les encadrant.e.s et la personne chargée de la préparation des repas doivent tenir compte des allergies, habitudes, interdictions alimentaires indiquées en cuisine.

Les habitudes d'endormissement sont rappelées au-dessus de chaque lit.

Des photos des doudous sont affichées dans l'espace change des petits et sur la porte de la salle de sieste des grands.

Informations individualisées

Elles s'adressent soit aux parents à propos de leur enfant, soit aux salarié.e.s, soit aux parents en tant que membres de l'association en fonction du poste occupé ou de la commission investie.

La prise en charge de l'enfant

Le cahier individuel de chaque enfant est un ensemble de traces, écrites par les professionnel.le.s et les parents. Ce cahier est personnel et le suivra à son départ de la crèche. Les notes concernent ses rythmes repas/sommeil, sa santé, ses progrès et difficultés, ses comportements et activités, et enfin des anecdotes observées par les adultes et écrites dans la limite de leur disponibilité. Pour les plus jeunes les notes couvrent sa journée ; pour les plus grands, uniquement leur matinée jusqu'à la sieste.

Les fiches individuelles de traitement médical et indications de poids sont concentrées dans un seul espace dans la salle à manger afin de favoriser une bonne coordination.

La coordination de l'équipe

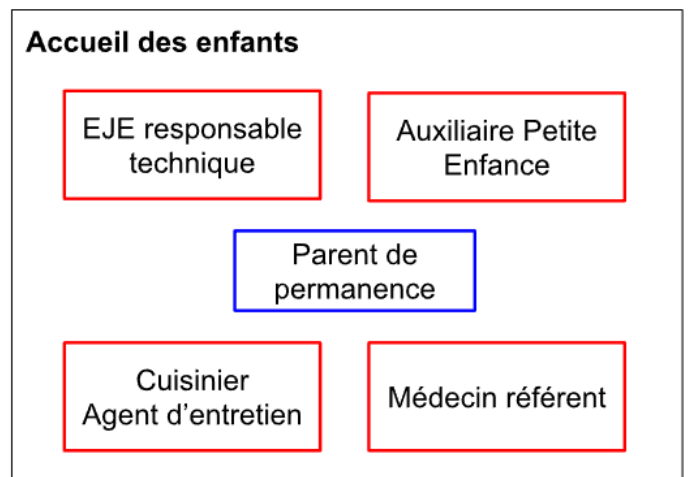
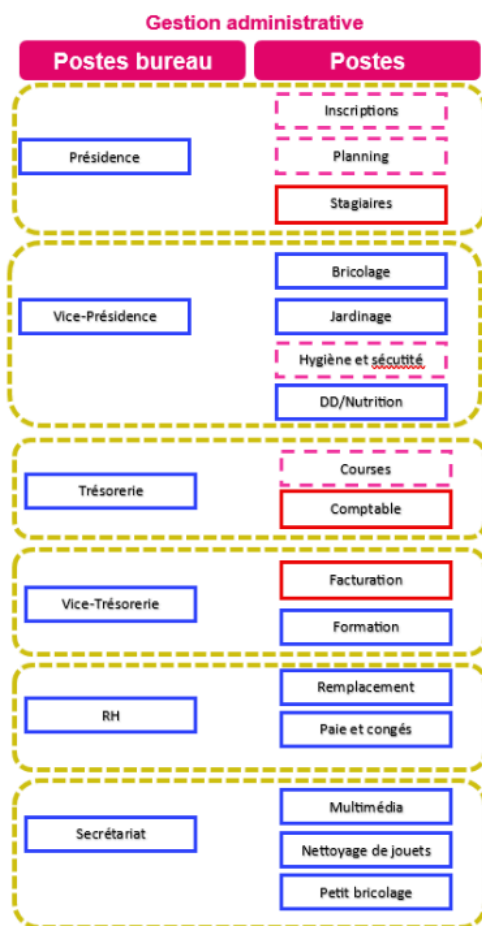
Le cahier d'équipe comprend des informations succinctes et concrètes en complémentarité avec les notes des parents sur le cahier individuel. Il sert de pense bête

pour les professionnel.le.s, facilite les transmissions lors des relais ou après l'absence des collègues.

Les casiers de chaque enfant/famille permettent de passer des messages en particulier ou de déposer des documents divers.

Annexe 3 - Liste des postes parents

Organigramme de la crèche



Liste des postes et missions

Postes au Bureau	Missions
Présidence	Responsable de l'association, assure son bon fonctionnement interne et la représente auprès des salarié.e.s et de l'extérieur. Anime les bureaux, CA et AG. Responsable de l'application des décisions votées en bureau, CA et AG.
Vice-présidence	
Responsable du personnel (RH)	Référent.e des salarié.e.s et de l'association sur tous les sujets relatifs aux Ressources Humaines (paie, congés, contrats, entretiens annuels).
Trésorier.ère	Gère les comptes et les factures de l'association, prépare le bilan annuel avec la comptable et le budget prévisionnel. Est le lien avec la.le comptable.
Vice-trésorier.ère et Cotisations	Responsable des encaissements de la crèche. Calcule le montant des cotisations mensuelles des familles. Réalise les déclarations trimestrielles destinées aux financeurs concernant le temps de présence des enfants et les participations financières des familles.
Secrétariat	Envoie et gère les courriers de l'association ; effectue les comptes rendus des AG, CA et réunions de bureau. Centralise l'archivage des pièces administratives concernant la crèche.
Les autres postes	Missions
Multimédia	Assure le bon fonctionnement du site internet, des outils de communication (listes de diffusion...) et s'occupe des photos.
Remplacement (2 familles)	Cherche les remplaçants des salarié.e.s lors des absences prévues ou imprévues et assure leurs suivis.
Formation du personnel	Est le référent des formations pour les salarié.e.s. Réalise le plan de formation.
Inscriptions	Assure la gestion de la liste d'attente des préinscriptions, la communication des documents d'accueil aux familles, les visites de la crèche. Prend les décisions concernant les entrées et réalise l'inscription administrative des familles. <i>(en lien avec un.e EJE).</i>
Hygiène et sécurité	Met en place, assure l'application et la mise à jour de tous les protocoles de sécurité, d'hygiène et de sécurité alimentaire <i>(en lien avec un.e EJE).</i>
Courses	Effectue les commandes et les achats nécessaires au bon fonctionnement de la crèche. Est en lien avec le personnel et le cuisinier.
Nettoyage de jouets	Effectue régulièrement le nettoyage de l'ensemble des jouets de la crèche.
Planning	Gère les plannings du personnel et des permanences des parents <i>(en lien avec un.e EJE).</i>

Paies et congés	Gère les fiches de paie, les congés payés et sans solde, en lien avec la comptable.
Bricolage	S'occupe de l'aménagement global de la crèche, des travaux nécessitant de l'outillage et des connaissances techniques.
Petit bricolage	S'occupe des petits aménagement de la crèche, de la décoration et des travaux ne nécessitant pas de gros outillage.
Développement durable nutrition	A en charge l'éco-responsabilité de la crèche et les aspects nutritionnels en lien avec le cuisinier et le poste hygiène et sécurité.
Jardinage	S'occupe de l'aménagement de l'espace extérieur et du verdissement global de la crèche.